

**Le message du Général de Gaulle,
lu par M. le Ministre Malraux.**

M. le Président de l'Assemblée nationale : M. le ministre d'Etat Malraux va nous lire le message du général de Gaulle, Président de la Communauté.

M. Malraux, ministre d'Etat de la République française. — Monsieur le Président de la République, Monsieur le Président, j'ai la charge de porter à la connaissance de l'Assemblée nationale le message du Président de la Communauté :

« En complet accord et en pleine amitié avec la France, la République du Congo accède à la souveraineté internationale.

Brazzaville pour toujours illustre dans le monde des peuples libres ; hier, haut-lieu de la France combattante, aujourd'hui centre actif du développement de tout un peuple, devient la capitale d'un Etat indépendant.

Unies au sein de la Communauté, que la République française et la République du Congo poursuivent fraternellement leur œuvre. C'est mon vœu le plus ardent.

Vive le Congo !

Vive la France !

Charles De GAULLE.

— 00 —

**La signature des accords de coopération
le 15 août 1960, à l'Assemblée**

M. le Président de l'Assemblée nationale. — M. Foyer, secrétaire d'Etat aux relations avec les Etats de la Communauté et M. le Président de la République du Congo signent les accords de coopération passés entre la République française et la République du Congo, que l'Assemblée nationale sera appelée à ratifier tout à l'heure.